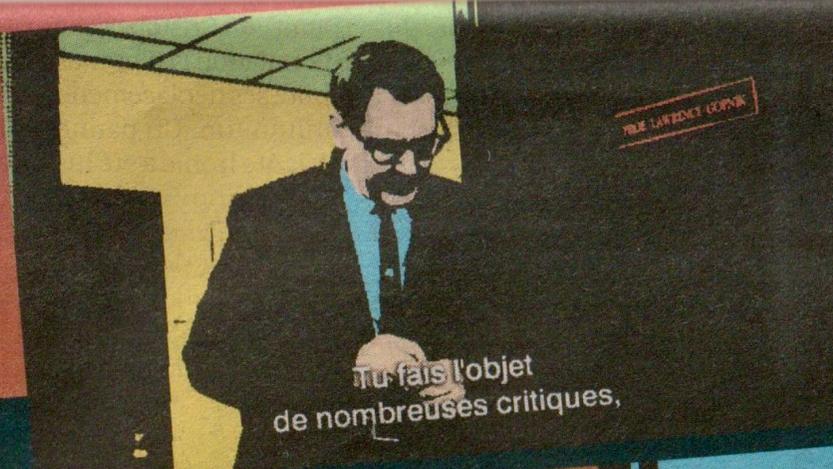


PROFS JETABLES : La précarité n'est pas un métier



Tu fais l'objet
de nombreuses critiques.



ce qui compromet ta titularisation.

Adapté de J. & E. Coen, *A Serious Man*

Censier, le 21 septembre 2020,

Objet : retour d'évaluation

Madame, chère Collègue,

Après expertise selon les usages scientifiques habituels, nous sommes au regret de vous écrire que votre proposition (« loi de programmation de la recherche ») ne peut être acceptée en l'état. Vous voudrez bien noter que :

- le recours aux « chaires juniors » à durée déterminée, aux « contrats de mission » et aux contrats privés (titre II, art. 3, 5 et 6) contrevient aux principes élémentaires de mérite, de collégialité, d'équité et de service public de notre institution ;
- le développement d'une recherche fragmentée sur appels d'offre (titre III, art. 12) est le moyen le plus sûr de tuer toute idée originale, ferment de progrès scientifique.

Pourquoi ne pas vous appuyer plutôt sur le film des frères Coen, *A Serious Man* (2009), qui montre le caractère toxique de la précarisation à l'université ?

Chaque cran franchi vers davantage de précarité, c'est l'enseignement qui se dégrade d'autant, au détriment des étudiant-e-s, particulièrement touché-e-s en cette rentrée.

Nous vous proposons donc soit d'abandonner ce projet, soit d'en soumettre une version qui tienne compte de l'avis des personnels et des étudiant-e-s qui s'est exprimé massivement lors de la journée nationale du 5 mars 2020.

Veuillez agréer, chère Collègue, avec nos regrets sincères,
l'expression de nos salutations cordiales,

les enseignant-e-s-chercheur-se-s
du Département Cinéma et Audiovisuel
de la Sorbonne Nouvelle-Paris 3

Lettre à Madame Vidal,
Ministre de l'Enseignement Supérieur
et de la Recherche